

Démarche : Demande de subvention Association - DRIEAT Île-de-France - année 2025

Organisme : Service connaissance et développement durable, direction développement durable

Identité du demandeur

Email	
Etablissement SIRET	
Dénomination	
Forme juridique	

Formulaire

Ce formulaire a pour objectif d'aider votre association à formuler une demande de subvention auprès du Département Développement durable de la Direction Régionale et Interdépartementale de l'Environnement, de l'Aménagement et des Transports de la région Île-de-France pour l'année 2025. Il vous appartient de le compléter et de fournir les documents nécessaires, en pièces jointes, afin que votre demande soit examinée.

En cas de problème pour remplir le formulaire, vous pouvez contacter le Département Développement durable à l'adresse électronique suivante : ddd.scdd.drieat-if@developpement-durable.gouv.fr

Dossier de demande de subvention

Explication de la démarche de demande de subvention des associations

Cet appel à subventions est ouvert exclusivement aux associations contribuant à structurer, coordonner, outiller et consolider des réseaux associatifs œuvrant de manière désintéressée pour la transition écologique, aux niveaux régional ou local.

Il est important de bien détailler qualitativement votre ou vos action(s). La valorisation de celle(s)-ci favorisera la compréhension et l'analyse du service Développement durable au regard des critères de la DRIEAT. Nous vous invitons donc à être le plus précis possible.

Il importe de bien différencier :

- d'une part le budget global de l'association (point 5 du CERFA) qui doit être le budget prévisionnel actualisé à la date de la demande,
- d'autre part, le budget détaillé de l'action (point 6 du CERFA) sur laquelle porte la demande de subvention.

Demande de subvention Association - DRIEAT Île-de-France - année 2025
Tous deux devront faire apparaître, dans les ressources en ligne 74, toutes les demandes effectuées auprès d'autres financeurs publics ou privés (merci de les détailler soit 1 par ligne), qu'elles aient déjà été acceptées ou encore en attente de réponse.

La demande auprès de la DRIEAT devra apparaître dans les lignes 74 "Etat". Les investissements ne peuvent pas apparaître dans ce budget.

Présentation du candidat et du projet

Nom de l'association

Nom du représentant légal

Nom de la personne en charge du projet

Téléphone de la personne en charge du projet

Chiffres uniquement (pas de points ni d'espaces)

Courriel de la personne en charge du projet

Volet correspondant à votre projet

Cochez la mention applicable, plusieurs valeurs possibles

☐ Volet 1 : Développement durable

☐ Volet 2 : Participation citoyenne

☐ Volet 3 : Agriculture urbaine

Intitulé du projet/de l'action

Montant global du projet

Montant de la subvention sollicitée auprès de la DRIEAT Île-de-France

Pièces administratives

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

☐ Joindre le Cerfa n°12156*06 complété et signé

Vous pouvez le télécharger à ce lien : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R1271>

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

☐ Lettre de demande

Signée par le représentant légal ou son représentant.

Demande de subvention Association - DRIEAT Île-de-France - année 2025

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

☐ Le cas échéant, le pouvoir donné au signataire par le représentant légal

Si la demande n'est pas signée par le représentant légal de l'association, le pouvoir donné par ce dernier au signataire (le document doit comporter les 2 signatures).

Documents constitutifs de l'association

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

☐ Copie de la déclaration initiale de l'association (loi 1901)

Si vous n'avez pas bénéficié d'une subvention les 3 dernières années de la DRIEAT.

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

☐ Publication au Journal Officiel

Si vous n'avez pas bénéficié d'une subvention les 3 dernières années de la DRIEAT.

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

☐ Copie de la déclaration initiale de l'association (loi 1901)

Si vous n'avez pas bénéficié d'une subvention les 3 dernières années de la DRIEAT.

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

☐ Publication au Journal Officiel

Si vous n'avez pas bénéficié d'une subvention les 3 dernières années de la DRIEAT.

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

☐ Copie de la déclaration initiale de l'association (loi 1901)

Si vous n'avez pas bénéficié d'une subvention les 3 dernières années de la DRIEAT.

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

☐ Publication au Journal Officiel

Si vous n'avez pas bénéficié d'une subvention les 3 dernières années de la DRIEAT.

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

☐ Rapport d'activité approuvé

Plus récent rapport d'activité approuvé/compte-rendu du comité syndical validant le rapport d'activité annuel N-1

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

☐ RIB

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

☐ Budget prévisionnel de l'association

Si non renseigné dans le Cerfa n°12156*06

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

☐ Comptes approuvés du dernier exercice clos

En l'absence de disposition légale ou réglementaire obligeant une association à assurer la publicité de ses comptes annuels, elle fournit à l'administration ses états financiers approuvés du dernier exercice clos à défaut des comptes annuels qu'elle est tenue d'établir en vertu d'une obligation légale ou réglementaire.

Demande de subvention Association - DRIEAT Île-de-France - année 2025

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

☐ Rapport du commissaire aux comptes du dernier exercice clos

Pour les associations recevant plus de 153 000 € de dons ou de subventions par an.

Autres

pour la transmission d'autres documents éventuels, vous pouvez utiliser la messagerie.

Documents

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

☐ Document 1 (optionnel)

Vous pouvez joindre tout document que vous jugeriez utile pour l'instruction de la demande de subvention.

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

☐ Document 2 (optionnel)

Vous pouvez joindre tout document que vous jugeriez utile pour l'instruction de la demande de subvention.

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

☐ Document 1 (optionnel)

Vous pouvez joindre tout document que vous jugeriez utile pour l'instruction de la demande de subvention.

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

☐ Document 2 (optionnel)

Vous pouvez joindre tout document que vous jugeriez utile pour l'instruction de la demande de subvention.

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

☐ Document 1 (optionnel)

Vous pouvez joindre tout document que vous jugeriez utile pour l'instruction de la demande de subvention.

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

☐ Document 2 (optionnel)

Vous pouvez joindre tout document que vous jugeriez utile pour l'instruction de la demande de subvention.

Pièces à fournir si l'association a déjà bénéficié d'une subvention de la DRIEAT en 2024

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

☐ Compte-rendu financier année 2024

Si vous avez bénéficié d'une subvention de la DRIEAT en 2024, veuillez remplir le Cerfa de compte rendu N°15059*02 et le signer.

Le compte-rendu financier ou attestation justifie l'emploi de la subvention versée au cours de l'exercice précédent en cas de renouvellement.

Un compte rendu financier doit être déposé auprès de l'autorité administrative qui a versé la subvention dans les 6 mois suivant la fin de l'exercice pour lequel elle a été attribuée.

Bilan final/technique de la réalisation de l'action

Demande de subvention Association - DRIEAT Île-de-France - année 2025

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

☐ Bilan qualitatif et technique de l'action réalisée

A remettre obligatoirement au moment du dépôt de toute nouvelle demande de subvention.

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

☐ Bilan provisoire

Si l'action n'est pas terminée à cette date, il s'agira d'un bilan provisoire, qui devra être complété d'un bilan final après réalisation de l'action et du rapport d'activités n-1 et des comptes n-1.

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

☐ Bilan qualitatif et technique de l'action réalisée

A remettre obligatoirement au moment du dépôt de toute nouvelle demande de subvention.

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

☐ Bilan provisoire

Si l'action n'est pas terminée à cette date, il s'agira d'un bilan provisoire, qui devra être complété d'un bilan final après réalisation de l'action et du rapport d'activités n-1 et des comptes n-1.

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

☐ Bilan qualitatif et technique de l'action réalisée

A remettre obligatoirement au moment du dépôt de toute nouvelle demande de subvention.

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

☐ Bilan provisoire

Si l'action n'est pas terminée à cette date, il s'agira d'un bilan provisoire, qui devra être complété d'un bilan final après réalisation de l'action et du rapport d'activités n-1 et des comptes n-1.